

# Le retrait des investissements dans l'industrie du tabac

## Pourquoi s'agit-il d'un enjeu important?

Alors que les gouvernements cherchent à améliorer la santé de la population en mettant en œuvre des initiatives destinées à réduire le tabagisme, l'industrie du tabac, de son côté, se sert de sa puissance économique et de son expertise en lobby pour retarder, miner ou entraver l'instauration et l'application de mesures efficaces en matière de contrôle du tabac.

Pour empêcher toute ingérence de l'industrie dans ces politiques de contrôle, la *Convention-cadre pour la lutte antitabac* (CCLAT) de l'Organisation mondiale de la santé prévoit diverses façons de sensibiliser le public à l'égard des tactiques des compagnies de tabac et de réduire l'habileté de ces dernières à saper les efforts de lutte contre le tabagisme. Définies dans les *Directives pour l'application de l'article 5.3* de la CCLAT, ces huit mesures visent « la protection des politiques de santé publique en matière de lutte antitabac face aux intérêts commerciaux et autres de l'industrie du tabac. » Deux de ces mesures exhortent, entre autres, les institutions gouvernementales à *ne pas* avoir d'intérêt financier dans cette industrie.



Tous les organismes gouvernementaux et paragouvernementaux, y compris ceux qui gèrent les portefeuilles d'investissements gouvernementaux ou appartenant à d'autres entités publiques, doivent se défaire de toutes leurs actions dans les compagnies de tabac.

Investir dans les compagnies de tabac crée des conflits d'intérêts pour un gouvernement, notamment entre sa responsabilité de protéger la santé publique en réduisant le tabagisme et son désir d'augmenter le rendement de ses investissements en maximisant les ventes de tabac. De la même manière, les établissements recevant des fonds publics et servant des objectifs sociaux comme les hôpitaux et les universités ont l'obligation morale de *ne pas* investir dans une industrie vouée à fabriquer et à promouvoir des produits qui engendrent une grande dépendance, qui tuent la moitié de leurs usagers et qui aggravent d'autres problèmes sociaux, dont la pauvreté et la dégradation de l'environnement.

Entreprises	Office d'investissement du régime de pension du Canada au 31 mars 2014		Caisse de dépôt et de placements du Québec au 31 décembre 2013		British Columbia Investment Management Corp. au 31 mars 2014 (non vérifiés)	
	Actions	Valeur marchande \$ CA	Actions	Valeur marchande \$ CA	Actions	Valeur marchande \$ CA
Altria Group inc.	2 744 000	113 000 000	1 127 098	46 600 000	1 458 380	59 500 000
British American Tobacco (Malaysia Bhd)	285 000	6 000 000	971 800	19 400 000	389 326	8 100 000
British American Tobacco p.l.c.	238 000	15 000 000	2 798 747	172 200 000	1 578 108	89 900 000
Gudang Garam (Perusahaan Rokok Tjap)	960 000	5 000 000	107 500	500 000	934 600	3 400 000
Imperial Tobacco Group p.l.c.	0	0	472 837	21 100 000	926 662	38 100 000
Japan Tobacco inc.	2 514 000	87 000 000	1 374 200	47 700 000	933 800	32 300 000
Korea Tobacco & Ginseng Corporation	57 000	5 000 000	282 104	23 400 000	288 708	21 700 000
Lorillard inc.	669 000	40 000 000	237 142	14 200 000	386 730	20 800 000
Philip Morris International inc.	2 466 000	223 000 000	962 992	87 000 000	1 267 050	117 300 000
Reynolds American inc.	564 000	33 000 000	138 867	8 200 000	310 400	16 500 000
Souza Cruz SA	836 000	8 000 000	3 222 762	32 500 000	848 650	9 200 000
Swedish Match AB	859 000	21 000 000	108 597	3 900 000	157 824	5 400 000
<b>TOTAL</b>	<b>12 192 000</b>	<b>556 000 000</b>	<b>11 804 646</b>	<b>476 700 000</b>	<b>9 480 238</b>	<b>422 200 000</b>

## Investissements éthiques : une préoccupation grandissante

Le président de l'Université Harvard, Derek Bok, explique pourquoi son établissement s'est défait des actions qu'il détenait dans le secteur du tabac : « [Cette décision] découle du désir de ne pas être associé, en tant qu'actionnaire, à des entreprises qui vendent à grande échelle des produits comportant un risque substantiel et injustifié pour l'être humain. » (Lettre de D. Bok, 18 mai 1990)

« L'Université de Toronto est considérée comme un chef de file sur le plan moral et éthique. Le fait d'investir dans l'industrie du tabac, dont les produits tuent 50 % des usagers à long terme et nuisent à la santé de nombreuses autres personnes, vient carrément déroger à ces standards élevés. » (Communiqué de presse, EBUTT, 16 janvier 2007)

Depuis plusieurs années, la question du placement éthique suscite un vif intérêt, notamment en raison des préoccupations grandissantes à l'égard du réchauffement climatique. Partout dans le monde, une des stratégies fondamentales du mouvement populaire de lutte contre les changements climatiques consiste à faire pression sur les institutions publiques – dont les gouvernements municipaux, les établissements d'enseignement postsecondaire, les caisses de retraite et les organismes religieux – pour qu'ils mettent fin à leurs investissements dans l'énergie fossile. Selon les militants de ce mouvement, le seul moyen d'assurer un changement durable de la politique énergétique est de contrer l'influence des riches entreprises productrices d'énergie fossile sur les gouvernements, ce qui forcerait lesdites entreprises à modifier leurs pratiques.

Idéalement, les initiatives de désinvestissement engendreront une baisse du cours des actions des principales sociétés délinquantes. Toutefois, se défaire de tels investissements ne constitue en soi pas une stratégie économique, mais « une stratégie morale et politique ». (www.350.org)

Les campagnes appelant au désinvestissement ont permis à la question du placement éthique de faire la une des médias et d'encourager ce genre de changement. Des étudiants de niveau postsecondaire se sont même regroupés pour exiger que le fonds de dotation de leur université ou collège cesse d'être investi dans des entreprises productrices de pétrole, de gaz naturel ou de charbon.

Ces initiatives s'inspiraient de la campagne antiapartheid des années 1980 durant laquelle d'autres étudiants ont recouru à diverses tactiques, comme des grèves de la faim, des manifestations et des occupations symboliques, pour forcer leurs établissements à se départir de leurs actions dans des entreprises faisant affaire avec l'Afrique du Sud. Les historiens ne s'entendent peut-être pas quant à l'incidence de cette campagne sur lesdites entreprises, mais cela a tout de même suscité beaucoup d'attention médiatique, ce qui a amené des personnalités bien en vue à prendre position et, ultimement, à influencer l'issue de cette question controversée. (S. Maturen, « To Stop Climate Change, Students Aim at College Portfolios », *The New York Times*, 4 décembre 2012)

## Précédents en matière de désinvestissement

Jusqu'ici, le mouvement pour le contrôle du tabac a connu un succès limité en matière de désinvestissement. Il n'a pas été en mesure de tirer profit de l'élan généré par la campagne de désinvestissement menée par les groupes écologistes contre les producteurs d'énergies fossiles ou encore sur les parallèles que ces groupes font entre ces derniers et les géants du tabac de façon à ce qu'on traite les deux de la même façon, c'est-à-dire comme des parias sociaux.

Au Canada, quelques universités ont déjà annoncé leur intention de se défaire de leurs actions dans l'industrie du tabac. En 2006, l'Université de Lethbridge (Alberta) a été la première à adopter une politique en ce sens, suivie en 2007 par l'Université de Toronto – qui répondait ainsi à la campagne de désinvestissement menée par le groupe étudiant EBUTT (Education Bringing Youth Tobacco Truths) – et par l'Université McGill, au Québec.



LA PRESSE CA

VIDÉOS PHOTOS DÉBATS

ACTUALITÉS INTERNATIONAL AFFAIRES SPORTS

Économie Bourse Résultats financiers International Finances person

Canada États-Unis International Québec

Accueil > Affaires > Économie > L'Université de Toronto vend ses actions dans le tabac

### L'Université de Toronto vend ses actions dans le tabac

Publié le 09 avril 2007 à 00h00 | Mis à jour le 11 mai 2007 à 11h27

LA PRESSE CANADIENNE

**E-BUTT, un groupe d'étudiants de l'Université de Toronto, se félicite de la décision de l'institution d'enseignement de se départir de ses investissements dans l'industrie du tabac.**

En octobre 2011, le gouvernement de l'Alberta a annoncé son intention de se débarrasser de toutes les actions (d'une valeur de 17,5 millions de dollars) détenues dans le secteur du tabac par le Alberta Heritage Savings Trust et les caisses de retraite du secteur public. Les autorités ont déclaré qu'il y aurait un conflit d'intérêts si l'on poursuivait les compagnies de tabac pour recouvrer le coût des soins de santé dus au tabagisme tout en conservant des parts dans ces mêmes compagnies. Mais bien que tous les autres gouvernements provinciaux et territoriaux aient intenté de telles poursuites, aucun n'a encore suivi l'exemple de l'Alberta en vendant ses actions dans l'industrie du tabac.

On trouve également quelques précédents significatifs sur la scène internationale. En 2010, le gouvernement norvégien s'est débarrassé de ses actions d'une valeur de 2 milliards de dollars dans le secteur du tabac, conformément à sa nouvelle approche éthique en matière d'investissement. Et dans la foulée d'une campagne ayant engendré une vague de publicité négative, le gouvernement australien a retiré quelque 210 millions de dollars d'actions liées au tabac de son Future Fund.

## Un véritable défi

Comme le montre le tableau figurant en page 1, de grandes institutions canadiennes, dont les régimes de retraite relevant du gouvernement fédéral et d'au moins deux gouvernements provinciaux, possèdent toujours bien des parts dans l'industrie du tabac. (Dans le cas d'autres régimes de retraite gouvernementaux, la liste complète des investissements n'est pas divulguée.)

S'il est difficile de convaincre les institutions de renoncer à leurs investissements dans le secteur du tabac, c'est entre autres parce qu'ils sont très rentables. Selon une analyse publiée en 2014 par la RBC, parmi les actions avec un ratio cours-bénéfice inférieur à 16, le fabricant

de tabac Lorillard s'est positionné au troisième rang derrière Apple et Cummins. L'entreprise a généré un rendement du capital investi (RCI) de 486 %, et de 845 % quand on tient compte des dividendes réinvestis. Les fabricants de tabac Reynolds American et Altria se trouvent également dans la liste des 20 entreprises les plus rentables, avec un RCI de 546 % et de 417 % respectivement.

Il importe de souligner que ces bons rendements sont survenus durant une période où de sérieuses menaces de poursuites guettaient les compagnies de tabac. Les analystes attribuent la « surperformance » des actions dans ce secteur à la croissance continue des revenus des cigarettiers malgré la baisse du volume des ventes, grâce à la réduction des coûts de production et à l'augmentation des prix.

« Les actions dans le secteur du tabac ont donné de très bons rendements à long terme : quelques-uns des meilleurs rendements obtenus ces dix dernières années proviennent de ce secteur » (RBC Capital Markets, Picture of the Week, Vol. 15, 14 avril 2014)

Le mouvement pour le désinvestissement doit par ailleurs relever un autre défi, car les fabricants de tabac sont désormais des acteurs importants du marché de la cigarette électronique, un produit considéré par beaucoup comme plus sécuritaire que la cigarette traditionnelle et potentiellement efficace comme outil d'aide à l'abandon du tabagisme.



« Le consensus à l'égard de l'impératif moral selon lequel des établissements comme l'Université de Pennsylvanie ne doivent pas profiter de revenus provenant d'investissements dans le secteur du tabac est si répandu que nous sommes désormais la seule des cinq grandes facultés de médecine au pays à ne pas avoir de politique excluant de ses placements de tels investissements. » (Comité spécial sur les investissements dans le secteur du tabac, Université de Pennsylvanie, octobre 2013)